

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 42 (2015)
Heft: 4

Artikel: Combat par procuration et interprétation du présent
Autor: Kohler, Georg
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912089>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Combat par procuration et interprétation du présent

Georg Kohler, professeur émérite de philosophie politique à l'Université de Zurich, suit et analyse la campagne électorale suisse tout au long de l'année 2015 pour les Suisses de l'étranger.

GEORG KOHLER

La querelle actuelle sur le sens donné à l'histoire suisse porte en réalité sur l'avenir de notre pays. La Suisse doit-elle s'adapter aux évolutions de l'Europe et, si oui, comment? Le passé nous montre ce que nous sommes et façonne notre spécificité. Telle est la thèse de ceux qui pensent que l'essence même de la Suisse est menacée. Mais cette essence n'a été nettement définie que lors de graves crises. En temps de paix comme aujourd'hui, son sens est donc moins limpide. Si, objectivement, la Suisse doit se réorienter depuis les bouleversements de 1989, personne n'a voulu d'abord l'admettre. Aujourd'hui, une majorité a vaguement pris conscience de cette nécessité.

Sans surprise, définir une nouvelle orientation ne sera pas chose aisée. La Suisse, située au centre de l'Europe, se distingue par une identité politique forgée dès 1914 pour l'essentiel sur le principe de l'«altérité». Et lorsque cette altérité est mise en cause, le pays se trouve en difficulté.

Dans l'Europe d'aujourd'hui et pour diverses raisons, la Suisse n'a que très peu de chances de parvenir à imposer son statut de «Sonderfall», qu'elle a toujours revendiqué. La neutralité perpétuelle et armée de la Suisse, le statut de petit État et les institutions basées sur une participation citoyenne directe sont (ou ont été) les fondements de la perception que les Suisses ont de leur pays. Ils ont marqué la période florissante qui s'étend du début à la fin du siècle dernier. Malheureusement, ils doivent être aujourd'hui profondément remaniés.

Nous sommes entourés d'amis. Il est donc difficile de justifier le caractère rationnel d'une neutralité qui conçoit les autres États comme de potentielles puissances belliqueuses. Il n'échappe à personne non plus que la «neutralité armée» de la Suisse n'a pu se développer que sous la protection de l'OTAN. La notion répandue de «petit État» est elle aussi équivoque. Elle ne convient pas vraiment à un pays qui abrite l'une des plus grandes places financières au monde et qui, en tant qu'exportateur de capitaux, est une puissance moyenne sur le plan politico-économique. La Suisse s'est efforcée, non sans raison, de jouer une sorte de second rôle dans le club du G20. Il est évident, du moins aux yeux de l'élite diplomatique du pays, que la Suisse ne

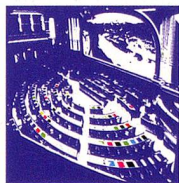


peut se soustraire aux contraintes de réglementation et de judiciarisation caractéristiques de l'époque actuelle. L'échec de la bataille peu glorieuse pour le secret bancaire en est l'un des exemples les plus flagrants. Cela explique également la violence de certains courants de politique internationale qui s'opposent directement à la stratégie centrale de notre démocratie, notamment à l'idée selon laquelle le politique peut être dissocié de l'économique.

Pourtant, l'économie mondiale va de pair avec une organisation politique et juridique qui vise à mutualiser les intérêts au-delà des frontières et à établir des réglementations transnationales. Ce modèle est diamétralement opposé au schéma opérationnel actuel de l'orientation internationale de la Confédération – axée sur un marché mondialisé et sur l'isolement politique face aux influences étrangères. Il est impossible de nier que cette tendance a des répercussions négatives sur l'autonomie illimitée de l'électorat d'une démocratie directe.

Pour résumer, en m'appuyant sur la théorie sociétale et non sur le mythe historique, je dirai que le concept de neutralité de la puissance politique s'est affaibli parce que l'époque actuelle se caractérise non plus par le risque d'un conflit, mais par la nécessité d'organiser la circulation commerciale des biens et des services.

Une nation démocratique n'est donc plus en mesure de garantir, seule et sans tenir compte des intérêts transnationaux, les bases solides d'une organisation et d'une évolution sûres sur le plan militaire et dont la légitimité est reconnue sur le plan international. En conséquence, les questionnements identitaires actuels de la Suisse s'expliquent non pas par le rôle restreint réservé aux enseignements de l'histoire mais par les nouvelles questions de civilisation transnationales. Voilà en toute objectivité les thèmes qui devraient être au cœur du débat sur l'identité suisse. Au lieu de cela, nous assistons à un combat par procuration opposant les défenseurs des mythes fondateurs de la Confédération aux partisans d'une recherche historiographique qui propose un regard critique sur le caractère tant objectif que réaliste du récit traditionnel. Il s'agit d'un combat sur l'histoire, et le présent ne doit pas en être exclu.



ÉLECTIONS
2015